

## PIT-BULL : Pourquoi j'accueille favorablement la création d'un comité de travail provincial

Publié le **juin 10, 2016** par **raisonetcompassion**



Je rédige ce texte à l'attention de tous ceux qui s'intéressent à ce dossier. Je souhaite qu'il soit accessible à vous tous, que vous ayez une bonne connaissance du comportement canin ou non. Je vous demande de laisser de côté vos à priori parce qu'il ne s'agit pas d'un problème simple. Je tente d'être claire tout en étant nuancée.

Retraçons le fil de mon implication dans ce dossier.

Médecin vétérinaire depuis 1992, j'ai enseigné une dizaine d'années au cégep tout en pratiquant dans le secteur des animaux de compagnie. J'ai consacré la décennie suivante à mes quatre enfants qui sont maintenant des adultes. Depuis cinq ans, j'ai étudié dans des secteurs aussi variés que la gérontologie humaine et le comportement canin, suivi d'une maîtrise en bioéthique. Je pratique la zoothérapie et donne avec mes chiens des ateliers pour enfants en plus de m'impliquer dans des comités d'éthique, tant du côté animal que dans des milieux de soins pour humains.

L'automne dernier, une petite fille de mon voisinage a été victime d'une horrible attaque par un chien de type pit-bull. Elle en garde des séquelles permanentes. Des voix se sont élevées pour dénoncer les «machines à tuer» que seraient les pit-bull ([Lise Ravary](#)), alors que d'autres affirmaient qu'il n'y a pas de mauvais chiens, que de mauvais maîtres ([Gilles Proulx](#)). Devant ces opinions émises par des personnes ayant des connaissances limitées en génétique et comportement canin, il m'a semblé pertinent de m'exprimer. J'ai publié [Le drame des morsures sévères](#) qui a par la suite été repris dans [La Presse +](#).

Mes principaux points :

1) L'agression de prédation (le chien attaque l'humain comme s'il s'agissait d'une marmotte ou un lièvre) est à mettre dans une catégorie à part de tous les autres types d'agression (par peur, protection de ressources ou de territoire, par exemple). La deuxième catégorie implique que le chien se sent menacé, à tort ou à raison. En général, une bonne socialisation en bas âge et une bonne éducation diminueront beaucoup ce type d'agression, surtout si les humains apprennent à comprendre les avertissements du chien. Le premier type, la prédation, semble être beaucoup plus déterminé par les gènes. Heureusement, la grande majorité des chiens chasseurs se limitent aux petites proies et ne sont pas intéressés à chasser les humains. La prédation sur l'humain est rare, mais ses conséquences peuvent être très graves.

2) Ceux qui vous disent que les pit-bull sont de bons chiens ou ne sont pas plus agressifs que les chiens des autres races n'ont aucune preuve à avancer. Quand ils vous donnent des statistiques de morsures où ils figurent bien, ils ne tiennent pas compte de leur gravité. Certains d'entre eux en ont connu un ou plusieurs et s'y sont attachés, d'autres aimeraient démontrer leur bonne nature et leur éviter une euthanasie en refuge.

3) On se doit de se poser la question de la génétique de ces chiens. Ce n'est pas du racisme de parler de caractéristiques de races quand nous avons nous-mêmes créé ces races justement pour avoir certains traits. Il faut reconnaître que les chiens ne naissent pas tous pareils et que ce n'est pas que leur environnement et leur éducation qui déterminent leur comportement.

4) L'application rigoureuse de la réglementation municipale aux maîtres délinquants serait un excellent point de départ.

Des mois ont passé.

Une fondation a fait cadeau à la famille Biron d'une demi-douzaine de mes visites avec mes chiens. Nous avons fait un important travail pour que les deux filles soient en mesure de participer avec nous à une série d'ateliers pour enfants à leur école. Leur crainte envers les chiens s'est atténuée, mais elle est persistante et on peut le comprendre. Je relate ici une partie de nos rencontres: **De mieux en mieux**



Victoria, Vanessa Biron et moi.

Pendant ce temps, plusieurs villes ont planché sur une révision de leurs règlements en gestion animalière. L'Ordre des médecins vétérinaires a prêté main forte à plusieurs de celles-ci et j'ai aussi mis la main à la pâte en représentant les vétérinaires dans deux conférences pour la population.

Mme Marie-Claude Malboeuf, dans LaPresse, a fait un travail hors de l'ordinaire pour exposer la situation, en fournissant de nombreuses références. De nouvelles agressions ont eu lieu et il est devenu évident pour plusieurs qu'il était temps de se pencher sur la situation. De nombreux autres journalistes ont sauté dans le train en marche. Ayant été citée à quelques reprises dans ces articles, j'ai été invitée à l'émission Gravel le matin.

L'essentiel de mon propos :

- 1) On ne sait pas si les pit-bull sont intrinsèquement plus dangereux, mais si on se préoccupe de santé publique, on doit en envisager la possibilité.
- 2) On se doit de hiérarchiser nos priorités entre les droits individuels des pit-bull et leurs maîtres et le droit des enfants de se comporter en enfants sans être considérés comme des proies.
- 3) Je n'ai pas recommandé de réglementation spécifique à une race parce qu'elles sont difficiles à appliquer (comment identifier la race d'un chien, surtout quand la plupart est issue d'un croisement?) et repoussent le problème chez le voisin...en attendant que les délinquants choisissent une autre race.

J'ai voulu poser des questions, faire réfléchir, soulever des doutes...Je n'ai pas proposé de solution toute faite parce que je n'en avais pas. On n'en était pas là.

L'annonce de la création d'un comité provincial, dans ce contexte, est une excellente nouvelle. J'espère que le comité bénéficiera des moyens et de la latitude nécessaires pour se pencher sur le sujet avec beaucoup de rigueur et de concert avec les différents groupes concernés. Uniformiser à travers la province l'approche face au problème des agressions canines ne peut qu'être bénéfique. Je note, cependant l'absence de l'Ordre des médecins vétérinaires parmi les regroupements invités, une faille à corriger puisqu'il doit y siéger des personnes avec de bonnes connaissances en génétique (pour un éventuel contrôle de la reproduction en vue de traits désirables) et en comportement animal (pour les facteurs de prévention).

J'ose espérer que dans le public, on sortira des camps pro- et anti-pitbull pour se positionner sur la vraie question, celle sur laquelle se penchera le comité : quelles sont les mesures à adopter pour réduire au minimum les blessures graves et moins graves causées par les morsures de chiens?

**Caroline Kilsdonk, m.v.**